

Immigration | Une meilleure répartition territoriale vise à soulager l'Ile-de-France

Le plan pour envoyer les migrants dans les régions

L'État va tenter de désengorger la région parisienne qui reçoit près de la moitié des demandes d'asile en réorientant à terme quelque 2 500 migrants par mois dans les régions où la pression migratoire est moins forte. Les récalcitrants se verront couper les vivres.

Luc CHAILLOT - 07 janv. 2021 à 00:32 - Temps de lecture : 5 min



À Paris, les campements de migrants se reconstituent rapidement après chaque opération de mise à l'abri. Photo Luc CHAILLOT

Le gouvernement veut mettre fin aux campements sauvages et réduire la pression qui pèse sur l'Ile-de-France. La région parisienne concentre à elle seule près de la moitié des demandeurs d'asile alors qu'elle ne compte qu'une place d'hébergement sur cinq. L'État cherche à rééquilibrer ainsi la répartition territoriale en réorientant une partie des demandes d'asile vers les régions déficitaires.

La capacité du parc d'hébergement a doublé depuis 2015. Elle est passée de 55 000 à près de 110 000 places, mais le dispositif national d'accueil n'héberge aujourd'hui qu'un demandeur d'asile sur deux.

A lire aussi

- « Une réponse au besoin de solidarité nationale »

Nouveau schéma d'accueil

« Il faut mieux organiser la solidarité territoriale », explique Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée de la Citoyenneté, dans le document de présentation du nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés pour la période 2021-2023.

Depuis début janvier, les migrants qui demandent l'asile en Ile-de-France peuvent être orientés vers une des régions où les capacités d'accueil ne sont pas saturées. En contrepartie, l'État leur garantit un hébergement.

Le demandeur d'asile reçoit un billet de train et a cinq jours pour rejoindre le lieu qui lui est proposé. En cas de refus, il risque de perdre toute prise en charge, y compris l'allocation versée à chaque demandeur d'asile. Près de 148 000 bénéficiaires touchent cette prestation qui s'élève à 204 euros par mois ou 426 euros pour ceux qui ne bénéficient pas d'un hébergement.

4 500 nouvelles places d'hébergement en 2021

L'objectif à terme est d'orienter 2 500 demandeurs d'asile par mois depuis l'Ile-de-France vers des régions déficitaires d'ici 2022. La montée en puissance progressive s'accompagnera de la création de 4 500 nouvelles places d'hébergement en 2021 dans toutes les régions sauf l'Ile-de-France.

La répartition se fera en fonction de la population, du dynamisme économique, du taux de chômage et des capacités d'accueil de chaque région.

La possibilité de réorienter les migrants existe depuis la loi Collomb de 2018 qui a instauré un mécanisme directif d'orientation régionale sur le modèle de celui qui existe en Allemagne où aucun migrant ne dort à la rue. Mais elle était peu utilisée jusqu'à présent.

Certaines régions sont plus concernées que d'autres. Ce sera notamment le cas de la Bourgogne Franche-Comté ou de la Bretagne. Chacune de ces deux régions reçoit actuellement 2 % du total des demandes d'asile. L'objectif est de passer à 5 %, soit plus du double. La part des demandes d'asile devrait augmenter de 9 % à 13 % en Auvergne Rhône-Alpes et de 9 % à 11 % en région Grand Est.

Diviser par deux les demandes d'asile en Ile-de-France

Le plan prévoit de diviser par deux le poids qui pèse sur l'Ile-de-France, en le faisant tomber de 46 % à 23 %. Cette politique suffira-t-elle à résorber les campements qui se reforment après chaque opération d'évacuation ? « La réussite de l'opération dépend du nombre de demandes d'asile dans l'année », analyse Gérard Sadik, responsable de l'asile à la Cimade. Il estime que le dispositif risque de dérailler faute d'un nombre de places suffisant si la France doit faire face à une nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'asile.

L'autre écueil est lié au grand nombre de migrants exclus du dispositif car ils relèvent du règlement Dublin qui oblige en principe à demander l'asile dans le premier pays d'enregistrement en Europe. Un demandeur d'asile sur trois est dans cette situation et reste donc condamné à la rue. « La France est moins sévère dans l'examen des situations. Beaucoup de perdants du système européen de l'asile

considèrent que nous sommes leur dernier recours », affirme Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), dans son livre choc *Ce grand dérangement, l'immigration en face* (Gallimard).



Des demandeurs d'asile épuisés prêts à quitter la capitale

Quelques centaines de migrants dorment toujours dans la rue à Paris et en proche banlieue. Omar, un Soudanais de 24 ans, cherche un peu de chaleur allongé sur une grille d'aération qu'il partage avec deux compatriotes à Stalingrad. La nuit est glaciale, mais ils n'ont ni tente ni sac de couchage. « Bien sûr, je dirai oui si la France me propose un hébergement et des papiers à la campagne », soupire Omar. Le jeune homme se fait peu d'illusion. La France a refusé d'enregistrer sa demande d'asile car ses empreintes ont été enregistrées en Italie. « Je suis très fatigué. Je n'ai plus d'espoir », lâche-t-il après six années d'errance depuis qu'il a fui le Soudan en 2015.

D'autres migrants sont plus réticents à l'idée de quitter la capitale. « Beaucoup sont un peu effrayés de s'éloigner de leur communauté et du réseau qu'ils ont constitué ici », explique Lisa, une bénévole du collectif citoyen Solidarité migrants Wilson, qui distribue un repas chaud à quelque 300 exilés près de la Porte d'Aubervilliers. « Il faut les rassurer et bien les accompagner. Ils ne seront pas réfractaires s'ils ont confiance, surtout avec un hébergement à la clé ».

La belle histoire du migrant parti à Pau

Ce mardi, la quadragénaire a eu des nouvelles d'un Soudanais qu'elle avait convaincu de partir près de Pau (Pyrénées-Atlantiques). « Il m'a remercié. Il a un emploi, un logement et va être naturalisé français ».

D'après Lisa, la situation des migrants à Paris s'est détériorée depuis l'évacuation du campement proche du Stade de France et la mise à l'abri de 3 000 personnes. « Il y a une forte volonté de l'État de les disperser et les invisibiliser. Nous avons beaucoup de mal à les retrouver. Les migrants sont épuisés et se cachent pour échapper à la police. Ils n'osent plus installer de tentes, de peur de se faire repérer ».

— L.C.

Repères

■ + 4 500 nouvelles places d'hébergement en 2021

- ▶ 550 en Auvergne Rhône-Alpes (13 700 places) dont 200 en Caes (Centre d'accueil et d'examen des situations administratives), soit +98 % et 350 en Cada (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), soit + 6 %.
- ▶ 130 en Bourgogne Franche-Comté (6 032 places) dont 50 en Caes (+83 %) et 80 en Cada (+3 %).
- ▶ 560 en Grand Est (14 524 places) dont 250 en Caes (+68 %) et 310 en Cada (+6 %).
- ▶ 570 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 676 places) dont 80 en Caes (+40 %) et 490 en Cada (+18 %).

■ Les demandeurs d'asile réorientés en 2021

- ▶ Auvergne Rhône-Alpes : 147 par mois début 2021, puis 192 à partir de mars.
- ▶ Bourgogne Franche-Comté : 115 puis 150 par mois.
- ▶ Grand Est : 107, puis 140.
- ▶ Provence-Alpes-Côte d'Azur : 34 puis 44 par mois.

Société

France - Monde

À LIRE AUSSI

Pssst, c'est bientôt Noël...

Bayard jeunesse | Sponsorisé

Je fonce!

Seulement 49€ pour avoir accès à toutes les chaînes télé ? Essayez cette solution

Tech World | Sponsorisé

Ces lieux sont abandonnés depuis des décennies

investing.com | Sponsorisé

Ce chat refuse de quitter l'évier ; son propriétaire appelle la police lorsqu'il comprend pourquoi

oblagency | Sponsorisé

Un bracelet pour Noël avec les prénoms de votre famille | Livraison de Noël garantie

MYKA.COM | Sponsorisé

Acheter

Patricia Casini-Vitalis revient sur son expulsion de l'émission Affaire conclue

Voici | Sponsorisé

À 80 ans, la compagne réelle de Michel Drucker est dévoilée

Wordsa | Sponsorisé

Sur le même sujet

Questions à

<< Une réponse au besoin de solidarité nationale >>



06 janv. 2021

